

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 9 juillet 2018

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 2, 3, 4 et 5 juillet 2018

2018 DDCT 31 Subventions (153 000 euros) à 11 associations et trois conventions pluriannuelles d'objectifs, un avenant à convention au titre des droits humains.

Mme Hélène BIDARD, rapporteure.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil Municipal

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L2511-14 ;

Vu le projet de délibération en date du 19 juin 2018 par lequel Madame La Maire de Paris propose une subvention à onze associations et trois conventions pluriannuelles d'objectifs, un avenant au titre des droits humains ;

Sur le rapport présenté par Mme Hélène BIDARD, au nom de la 4^e Commission,

Délibère :

Article 1 : Une subvention de 3 000 € est attribuée à l'Association Mémoire 2000 (20749) pour une aide au fonctionnement (2018_02975) dans son action de projections débats en directions de collégiens parisiens.

Article 2 : Une subvention de 43 000 € est attribuée à l'Observatoire International des Prisons – Section Française (16247) pour une action intitulée « Veille informative et juridique pour les détenus et les sortants de prisons en Ile-de-France » (2018_01322). Madame la Maire de Paris est autorisée à signer une convention triennale d'objectifs correspondant au projet subventionné.

Article 3 : Une subvention de 9 000 € est attribuée au Centre Primo Lévi (18209) pour une action intitulée « Soutien social et juridique à des exilés » (2018_01867). Madame la Maire de Paris est autorisée à signer un avenant à convention triennale correspondant au projet subventionné.

Article 4 : Une subvention de 79 000 € est attribuée à la Ligue des Droits de l'Homme. (44205) pour ses actions de défense des droits et de lutte contre les discriminations (2018_02227). Madame la Maire de Paris est autorisée à signer une convention triennale d'objectifs correspondant au projet subventionné.

Article 5 : Une subvention de 3 000 € est attribuée à l'association Nouveaux Droits de l'Homme (81101) pour ses permanences d'accueil, de sensibilisation aux droits humains, d'accompagnement dans la recherche d'emploi et l'accès au logement d'urgence en direction des personnes en difficultés (2018_00146).

Article 6 : Une subvention de 3 000 € est attribuée à l'association Alliance des avocats pour les Droits de l'homme (17795) pour ses actions, à titre gracieux, d'assistance juridique à destination des associations de protection des droits humains (2018_01680).

Article 7 : Une subvention de 4 000 € est attribuée à l'association Traces (19127) pour la prise en charge, à travers un dispositif psychothérapeutique de soutien, des défenseurs et leur famille en souffrance (2018_03109).

Article 8 : Une subvention de 2 000 € est attribué à l'association FARAPEJ (41062) pour sa mobilisation et son action expérimentale en direction des personnes sous contrainte pénale (2018_02901).

Article 9 : Une subvention de 3 000 € est attribuée à l'association 4 Tomorrow (18348) pour son action de sensibilisation de l'opinion publique aux droits humains et aux libertés fondamentales au travers de l'organisation d'un concours international d'affiches et d'exposition des 100 primées : « Une planète pour demain » (2018_05894).

Article 10 : une subvention de 2 000 € est attribuée à l'association France Amérique Latine (16378) pour son action de sensibilisation de l'opinion publique aux droits humains et aux libertés fondamentales au travers de l'organisation d'un concours international d'affiches et d'exposition des 100 primées : « Une planète pour demain » (2018_07514).

Article 11 : une subvention de 2 000 € est attribuée à l'association Fédération française pour l'UNESCO (185032) pour leur action « Journée internationale des droits de l'homme » (2018_06083).

Article 12 : La dépense correspondante, s'élevant à 153 000 €, sera imputée sur les crédits de la Direction de la Démocratie, des Citoyen.ne.s et des Territoires, au chapitre 65, nature 65748, en fonction 3, destination 3410002 Lutte contre les discriminations du budget de fonctionnement 2018 de la Ville de Paris.

La Maire de Paris,

A handwritten signature in blue ink, reading "Anne Hidalgo".

Anne HIDALGO